

Compte Rendu Mensuel de la réunion des délégués du personnel du 25 Octobre 2012

I. PARTICIPANTS

Direction : S.BERNARD / L.NEVEUX

Délégués FO : O.RICCO, E.MASSE, C.MIRGON

II. EMPLOI

Évolution de l'emploi sur le site

Effectif au 30/06/2012	Affectés à Gimont	Déplacés in situ	Dont détachés Filiale/ client	Dont abs longue durée	Total
Cadres	CDI	5			5
	CDD				
ETAM	CDI	58	2		61
	CDD	1			
Ouvriers	CDI	47			58
	CDD	11			
Alternance		3			3
Intérimaires		26			26
Total		151	2		153

III. PLAN DE CHARGE

Récapitulatif du nombre d'heures par secteur d'activité en Juillet et Août

Juillet 2012	Heures
Assemblage 470 (Improductif)	1 084
Assemblage 471 (Productif)	18 149
Contrôle 557	2 353
Août 2012	Heures
Assemblage 470 (Improductif)	426
Assemblage 471 (Productif)	7 431
Contrôle 557	721
Septembre 2012	Heures
Assemblage 470 (Improductif)	1 009
Assemblage 471 (Productif)	14 529
Contrôle 557	1 577

Evolution des plans de charges depuis la dernière réunion DP du mois de Juin ?

CHANTIER	Plan de charge	Nbre d'avions	
A380	2012	26	
	2013	34	
	2014	34	- 4
A350	2012	4	
	2013	12	
	2014	25	
F7X	2012	36	
	2013	36	
	2014	36	+6
B777	2012	17	
	2013	15	
	2014	20	- 4

IV. EMBAUCHE

Quelle est la politique d'embauche de LATECOERE pour la fin 2012 ?

Réponse Direction :

«Les propositions de CDI pour l'année 2012 ont déjà été faites.»

V. DEPLACEMENT

Les barèmes de déplacement de l'URSAFF en France ont évolués en 2012 et ceux de LATECOERE n'ont pas été modifiés? Pourquoi?

Veillez procéder à la modification ainsi qu'au rattrapage de toutes les personnes concernées.

Réponse Direction :

«Nous avons un barème de remboursement des déplacements en place et il n'y a pas obligation de l'aligner sur le barème URSSAF qui n'existe que pour définir un plafond de soumission aux charges sociales.»

VI. E.P.I

Le nouveau modèle de lunettes de sécurité n'a toujours pas été distribué.

Pourquoi ?

Réponse Direction :

«La distribution du nouveau modèle de lunettes de sécurité a démarré semaine 42. La note d'utilisation des lunettes à LED, a été validée semaine 42 et nous allons pouvoir les distribuer après sensibilisation des personnes concernées.»

VII. POLITIQUE SALARIALE

Les majorations d'équipes et heures supplémentaires bénéficieront-elles de la rétroactivité pour les salariés ayant obtenu une AIS en juin ?

Réponse Direction :

«La rétroactivité des AIS du 1er Juin s'applique au salaire, aux heures supplémentaires et aux primes d'équipe.»

VIII. NOTE DE FRAIS

Nous constatons une dérive dans la durée de paiement des notes de frais.

Qu'en est-il ?

Réponse Direction :

«Nous avons deux périodes avec beaucoup de notes de frais à traiter en Août et en Janvier. Un peu de retard a été pris effectivement. Notre objectif est de revenir à un délai raisonnable rapidement. Le service paye s'est renforcé avec une stagiaire pour rattraper ce retard ponctuel.»

IX. PRECA

Nous souhaiterions connaître le nombre de salariés qui vont travailler à la PRECA ?

- Nombre d'ajusteurs ?
- Nombre de support métier ?
- Nombre d'agent de maitrise ?
- Type d'horaires de travail ?

Cette nouvelle activité va engendrer des nuisances sonores importantes, quels sont les aménagements prévus ?

Réponse Direction :

«Ce sujet ne rentre pas dans le périmètre de la réunion avec les délégués du personnel. Il est du ressort du Comité d'établissement, et a été abordé lors de la réunion du CE du 8 Octobre. Le niveau de bruit sera identique à celui existant à Périole.»

X. DATE ANNIVERSAIRE

La date de la célébration pour les 10 ans d'ouverture du site de Gimont a-t-elle été arrêtée ?

Réponse Direction :

«La date n'a pas encore été déterminée, nous attendons que la situation avec Dassault se clarifie.»

XI. NAVETTE MAIRIE

Avez-vous répondu favorablement à la proposition de la municipalité concernant la mise en place d'une navette Gare SNCF – ZA LAFOURCADE ?

Réponse Direction :

«Il y avait eu une réflexion de la mairie de Gimont sur une navette mais pas de proposition concrète.

Nous vous renouvelons notre proposition de lancer un groupe de travail pour améliorer le covoiturage et nous y invitons aussi les délégués du personnel volontaires pour y participer.»

Considération FO

Les Délégués FO invitent les salariés souhaitant apparaître sur les listes officielles de covoiturage à contacter leurs représentants du personnel.

La prochaine réunion des délégués du personnel aura lieu le **22 Novembre 2012**

Ces réunions permettent de solliciter la Direction au sujet de **VOS PREOCCUPATIONS.**

Alors n'hésites pas à **CONTACTER** ton élu de secteur ou les élus DP pour que les points traités en réunions DP soient au plus proche de tes attentes.